

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VAUGINES  
56/2023**

**Objet : Reprise partielle provision pour dépréciation des actifs circulants**

**SEANCE DU VENDREDI 03 NOVEMBRE 2023**

*L'an deux mille vingt trois*

*Le 03 novembre à 19 heures*

*Se sont réunis les membres du conseil municipal, en session ordinaire du mois de novembre sous la présidence de madame Frédérique Angeletti, maire,*

*Sur la convocation qui leur a été adressée par elle le 26 octobre 2023 par courrier électronique*

**Étaient présents :** *Frédérique ANGELETTI, Philippe AUPHAN, Gérard BLANC, Hélène CHAULLIER, Corinne LE BRUN FREDDI, Bruno MAURIZOT, Serge NARDIN, David PACIOTTI, Christelle THIEBAULT*

**Absents excusés :** *Jacques LAURELUT pouvoir à Gérard BLANC  
Charles-Denis LEVY-SOUSSAN pouvoir à Christelle THIEBAULT  
Nadia PELLEGRIN pouvoir à Hélène CHAULLIER  
Pierre ALAMELLE pouvoir à Frédérique ANGELETTI*

**Absents :** *Jean-Jacques SEUTIN et Amandine HEBREARD*

*Christelle THIEBAULT a été désigné(e) comme secrétaire de séance*

Madame le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 11 mars 2022, il avait été décidé d'inscrire au compte 6817 « Dotation pour provisions pour dépréciation des actifs circulants » la somme de 494€.

Lors du vote du budget en avril 2023, il n'a pas été prévu de provision.

Le risque d'irrecouvrabilité de certaines créances ayant été réévaluées à la baisse, il convient de prévoir au compte 7817, une « Reprise sur provisions pour dépréciations des actifs circulants » à hauteur de 294€.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents décide de :

- **Inscrire** au compte 7818 la somme de 294€.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Le Secrétaire de séance,  
Christelle THIEBAULT

Madame le Maire,  
Frédérique ANGELETTI

